

Diplôme Universitaire VIN, CULTURE ET OENOTOURISME

REFERENCE : 28SD004J

Formation continue spécifique

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2021/2022

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>IUVV</p> <p>Responsable pédagogique Sandrine ROUSSEAU Maître de Conférences Tél : 03 80 39 91 41</p>	<p>Assistant(e) de formation Anne-Marie FLACK / Tél : 03 80 39 91 41 anne-marie.flack@u-bourgogne.fr</p> <p>Ingénieur de formation Sandrine CARNIO / Tél : 03 80 39 56 97 sandrina.carnio@u-bourgogne.fr</p> <p>Adresse générique vigne-vin.sefca@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

Ce Diplôme Universitaire a pour but de permettre aux stagiaires d'approfondir et de diversifier leurs connaissances sur la vigne et le vin, afin de mieux communiquer avec leur public et clientèle.

Ce DU est placé sous l'égide de la Chaire Unesco « Culture et Traditions du Vin » portée par l'Université de Bourgogne, seule chaire au monde sur cette thématique pluridisciplinaire. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs en Sciences humaines et sociales et en disciplines scientifiques diverses (viticulture, œnologie, ...) mais aussi de professionnels de la filière.

PUBLIC

Ce diplôme s'adresse aux professionnels de la vigne et du vin, de la restauration, aux personnes travaillant dans le secteur de la communication, aux amateurs éclairés et à tous ceux qui veulent en connaître plus sur la réalité et l'imaginaire du vin. Il s'adresse tout particulièrement aux personnes désirant participer au développement de l'œnotourisme.

Cette formation est éligible au CPF (Compte Personnel de Formation) sous le code RS 5231.

Elle est accessible à tout statut : salariés, personnes en recherche d'emploi et à titre individuel en autofinancement.

PRE-REQUIS

La formation est ouverte aux titulaires au minimum du baccalauréat ou justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle pouvant donner lieu à une validation des acquis.

Elle n'est pas réservée aux professionnels de la filière et est aussi ouverte à toute personne intéressée par les aspects culturels liés au vin et qui souhaite développer une activité dans ces thématiques.

FORMATEURS

- Enseignants-Chercheurs de l'Institut Universitaire de la Vigne et du Vin (viticulture et œnologie)
- Enseignants-chercheurs de l'UFR Lettre, de l'UFR Sciences Humaines, de l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement.
- Enseignants de la Sorbonne et de l'Université de Milan
- Professionnels du monde viticole

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 120h sur 17 jours de cours.
- Lieu de la formation : Institut Universitaire de la Vigne et du Vin – Jules Guyot
- Rythme de la formation : 2 jours consécutifs par mois d'octobre à juin.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Visites de sites œnotouristiques
- Travaux dirigés en viticulture et en dégustation
- Travaux pratiques de dégustation

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle de dégustation
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Le dépôt de candidature est à effectuer sur la plate forme e-candidat à des dates précises mises à jour chaque année sur le site de l'IUVV.
<https://iuvv.u-bourgogne.fr/la-formation-continue-a-linstitut#diplomes-universitaires>

Avant tout dépôt de candidature, il est fortement conseillé de contacter S.CARNIO, ou A.M.FLACK (vigne-vin.sefca@u-bourgogne.fr), afin de déterminer au mieux votre parcours de formation.

L'admission est prononcée lors d'une commission composée par l'équipe pédagogique.

Les étudiants étrangers non titulaires de diplômes obtenus en France doivent impérativement postuler par l'intermédiaire du site Relations internationales à l'adresse suivante :

www.u-bourgogne.fr/-Etudiants-internationaux-.html
Tout dossier envoyé directement à notre secrétariat sans être passé par la plateforme e-candidat sera rejeté.

L'inscription administrative se fera suite à l'admission au SEFCA vigne-vin.sefca@u-bourgogne.fr

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Le DU Vin, Culture et Oenotourisme est validé si le candidat obtient au moins 10 à la moyenne des deux évaluations suivantes :

- Devoir sur table de 1h30 sur les aspects techniques (UE1)
- Devoir sur table de 1h30, au choix parmi deux sujets pouvant traiter du marketing, des aspects culturels et/ou des aspects oenotouristiques.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de la formation :

- Analyses et études de développement œnotouristique
- Initiation à la dégustation
- Connaissances pluriculturelles sur le vin (histoire, art, littérature, ...)
- Connaissances sur les techniques vitivinicoles actuelles
- Typologie et sociologie des consommateurs de vin

Les compétences acquises permettent de renforcer le professionnalisme des :

- Journalistes du vin
- Guides touristiques du secteur viti-vinicole
- Responsables de production et de commercialisation des produits œnotouristiques
- Gérants de gites et chambres d'hôtes
- Restaurateurs
- Cavistes...

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://iuvv.u-bourgogne.fr/formation-continue/diplomes-universitaires/formation/9.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr